



**Elargissant le propos sur le développement durable, ce jeune architecte explique que cette notion ne touche pas uniquement l'écologie mais doit prendre en considération l'organisation économique et sociale de la cité. Ainsi, l'éloignement entre les lieux de vie, de travail et de loisirs, qui nécessite une voiture, est en soi une problématique à résoudre dans notre urbanisme. Question de bon sens !**

Le développement durable est un terme récurrent et d'actualité, pourtant seules les personnes les plus avisées en connaissent réellement la définition. Aujourd'hui, de plus en plus de lois et de réglementations sont adoptées dans ce sens.

Les produits de consommation font également étalage de leurs qualités environnementales dans des campagnes publicitaires destinées à sensibiliser la population à ce nouveau mode de pensée. Mais est-ce réellement une remise en question et une conscience professionnelle ou tout simplement un effet de mode malgré l'urgence de la question ? De plus en plus de projets sont en adéquation avec le principe de développement durable et de construction écologique, pour se conformer aux nouvelles réglementations.

Cependant, le développement durable n'est pas uniquement écologique, mais aussi économique et sociales. Un projet ou une société n'est « *durable* » que si ces trois critères sont respectés. Cette conception de l'intérêt public, proposée dans le rapport Bruntland en 1987, a défini le développement durable lors de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement :

« *le dévelop*  
*pement durable est un*

*développement qui répond aux  
besoins des générations du présent  
sans compromettre la capacité  
des générations futures à  
répondre aux leurs ».*

Pour cela, la société doit s'appuyer sur des valeurs pour assurer une pérennité dans le temps et dans l'espace. Tout être humain a le droit d'utiliser les ressources terrestres mais a le devoir d'en assurer la stabilité et tous les êtres humains ont le même droit aux ressources.

En premier lieu, avant d'intégrer les principes écologiques dans la construction, il faut au préalable penser les villes de manière durable.

C'est-à-dire, réorganiser les quartiers en y intégrant les trois éléments fondamentaux du développement durable : la population, les ressources et l'environnement.

Les besoins des populations urbaines ainsi que les besoins des villes ne cessent d'augmenter et vont continuer sur cet élan. Les cités de demain doivent donc permettre de rétablir l'harmonie entre l'humanité et son environnement. Cela sera possible grâce au progrès de la conscience écologique, des technologies de communication ainsi qu'à celui de la production. La perspective globale est de plus en plus intégrée dans les stratégies futures.

Les villes aujourd'hui sont organisées de telle sorte que les lieux de travail, de loisirs et de vie sont dissociés. Ce qui entraîne forcément une utilisation plus importante de l'automobile, donc une pollution plus importante.

En revanche, si l'on commence à penser les quartiers différemment, c'est-à-dire à rassembler au sein d'un même quartier ces trois entités, l'utilisation de l'automobile serait moins nécessaire, impliquant forcément une réduction de la pollution. On s'inscrit alors dans une logique de développement durable.

Le renforcement du réseau de transports en commun est primordial pour l'édification d'une ville

durable. La ville grandira alors autour d'activités sociales et commerciales situées aux points d'interconnexion des transports publics.

L'architecture est née du besoin de l'humanité de s'abriter. Elle est rapidement devenue une expression fondamentale de l'habileté technologique et des objectifs spirituels et sociaux.

L'histoire de l'architecture illustre l'ingéniosité de l'humanité, son sens de l'harmonie et des valeurs. Elle est le reflet des motivations complexes des individus et des sociétés. Aujourd'hui, la fertilité et la complexité de la créativité dans l'architecture sont en train d'être dépouillées. On ne construit quasiment plus que pour le profit. Les nouveaux bâtiments ne sont plus perçus que comme des produits financiers, des écritures dans les bilans des entreprises. Quelle est alors la place de l'écologique et du social dans l'architecture aujourd'hui ? Si il n'y avait pas quelques ONG consciencieuses pour faire voter et appliquer des lois dans ce sens, aucun gouvernement ni entreprise ne se soucierait de ces facteurs ô combien nécessaires pour un développement durable.

L'architecture est devenue aujourd'hui un sujet de controverse, c'est l'art le plus largement et le plus passionnément critiqué par le public. Le statut spécial que le citoyen donne à l'architecture exige une extrême vigilance de sa part. Cela nécessite que la société soit informée et prescriptrice en ce qui concerne la qualité.

La profession aussi doit se positionner d'un point de vue éthique. L'exigence, faite à l'architecture, de contribuer à la durabilité sociale et environnementale donne désormais aux architectes des responsabilités qui dépassent largement celle d'un dossier classique.

Au Maroc, l'éco-construction a très longtemps été au coeur de l'architecture.

La construction en terre en est le premier exemple grâce à son excellente inertie thermique, qui conserve la chaleur le soir et la fraîcheur la journée. On peut donner comme second exemple d'éco-construction, les riads.

Le patio central, avec son ouverture zénithale, est la principale source de lumière et de chaleur qui permet de garder l'énergie et de la distribuer à tous les espaces alentour.

Ces deux principes constructifs ne sont quasiment plus utilisés aujourd'hui.

Pourtant, ils répondaient déjà aux exigences écologiques d'actualité.

Pourquoi ne pas utiliser aujourd'hui au Maroc ce savoir-faire ancestral ?

Pourquoi l'avoir abandonné ?

Les nouvelles technologies énergétiques, construire intelligemment pour recueillir le maximum d'énergie « *gratuite* » et non polluante, les aspects économiques et sociaux de l'urbanisme ou de l'architecture, mais aussi le développement des transports publics dans les villes ainsi que la sensibilisation des citoyens, sont autant d'éléments essentiels pour s'inscrire dans une politique d'éco-construction et de développement durable.

**Mohamed Larhrissi**